

LES CHAMBRES

Prix par jour pour 1 ou 2 personnes en chambre double

Prix TTC en euros	Période 1	Période 2	Période 3
Chambre face mer - <i>Seaview room</i>	90 €	99 €	125 €
Chambre face mer avec terrasse privée - <i>Seaview room with private terrasse</i>	110 €	120 €	145 €
Suite face mer - 103, 203, 302 <i>Suite on seaview</i>	130 €	150 €	170 €
Chambre côté pins - <i>Backyard view room</i>	77 €	85 €	105 €

LA RESTAURATION

Prestation (Service)	Adulte (Adult)	Enfant de 3 à -10 ans (Child 3 to under 10)
Demi-pension (half board)	36 € /pers. Hors boisson- A ajouter au prix de la chambre	18 €
1 Repas + petit déjeuner (1 meal+breakfast)	(Drinks non included-add to the room price)	
Pension Complète (Full board)	56 € /pers. Hors boissons- A ajouter au prix de la chambre	28 €
2 Repas + petit déjeuner (2 meals+breakfast)	(Drinks non included-add to the room price)	
Petit Déjeuner (breakfast)	11 € /pers.	6 €

LES SUPPLÉMENTS

Personne supplémentaire (additional person)	15 € /pers.	15 € /jour (à partir de 3 ans)
Taxe de séjour (local tax)	0.65 € /jour	/

LES PÉRIODES

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.
1 J	1 D	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M
2 V	2 L	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M
3 S	3 M	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J
4 D	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V
5 L	5 J	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S
6 M	6 V	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D
7 M	7 S	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L
8 J	8 D	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M
9 V	9 L	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M
10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J
11 D	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V
12 L	12 J	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S
13 M	13 V	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D
14 M	14 S	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L
15 J	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M
16 V	16 L	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M
17 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J
18 D	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V
19 L	19 J	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S
20 M	20 V	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D
21 M	21 S	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L
22 J	22 D	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M
23 V	23 L	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
24 S	24 M	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 L	24 S	24 M	24 J	24 J
25 D	25 M	25 M	25 S	25 L	25 J	25 S	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V
26 L	26 J	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S
27 M	27 V	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D
28 M	28 S	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L
29 J	29 D	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M
30 V		30 L	30 J	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M
31 S		31 M	31 D	31 D	31 V	31 V	31 L	31 S	31 S	31 S	31 M

LES SERVICES

Un accueil VIP pour vos enfants (**Espace enfant** : mis à disposition de jeux divers, télévision, lecteur dvd et dvd; un accueil privilégié au restaurant; possibilité de lit bébé sur réservation)

Un espace informatique avec connexion Internet en accès gratuit
L'accès **Wifi** dans toutes les chambres

Un espace **spa-hammam** (accès gratuit), possibilité de réserver des **soins et massages**

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE SEJOUR

L Hôtel le Régent est en droit de demander à tout client qu'il justifie de son identité et à défaut se trouve déchargé de toute responsabilité à son égard.
L Hôtel le Régent est en droit de refuser un client dont la tenue ne correspond pas à celle de la clientèle habituellement hébergée.

Dans le cas d'une réservation verbale ou par téléphone sans dépôt d'arrhes, cette réservation sera assurée jusqu'à 18 heures, sous réserve d'avoir obtenu de la part du client d'un numéro de carte bancaire et d'un numéro de téléphone portable.

Dans le cas d'une réservation verbale ou par correspondance avec dépôt d'arrhes. Si le client n'a pas pris possession de la chambre à la date convenue, L Hôtel le Régent se trouve libéré de tout engagement à compter du lendemain et les arrhes lui restent acquises.

Les arrhes versées sont acquises à L Hôtel le Régent si le client se décommande dans les conditions suivantes :
Annulation à - de 15 jours de l'arrivée : 100 % des arrhes conservées
Annulation à + de 15 jours de l'arrivée : 100 % des arrhes rendues au client sous déduction de 25 € de frais de dossier.

L Hôtel le Régent est tenu de convenir à l'avance avec tout contractant de la durée du séjour et du prix de toute prestation demandée «chambre, petit déjeuner, pension, demi-pension, etc.) Il est également tenu d'assurer la qualité de ces prestations en rapport avec le prix et les habitudes de la maison et dans le cadre du contrat conclu.
Si des arrhes ont été versées elles s'imputent sur la dernière note.

L Hôtel le Régent peut réclamer le paiement du prix total de la réservation convenue, si le client quitte l'hôtel de sa propre initiative avant la date prévue.

L Hôtel le Régent délivrera une note détaillée des prestations fournies et refusera la délivrance de tout document de complaisance.

L Hôtel le Régent est tenu de veiller à la sécurité physique de sa clientèle et à la tenue morale de son établissement en application des textes réglementaires en vigueur

En cas de naissance survenant à l'hôtel, L Hôtel le Régent est tenu d'en faire la déclaration à l'officier de l'état civil dans les conditions prévues par la loi, Il en est de même pour des décès survenant à l'hôtel

L Hôtel le Régent à le devoir de déclarer immédiatement à l'autorité publique un cas de maladie contagieuse ou épidémique qui se serait déclarée dans son hôtel. Il doit également procéder à la désinfection des locaux quitte à faire supporter éventuellement cette dépense au malade qui en serait la cause

L Hôtel le Régent est responsable des objets apportés par le client que dans les limites prévues par la loi En particulier les objets de valeur devront être déposés entre ses mains sous pli fermé par le client pour être mis en lieu sûr, contre remise d'un reçu. Tout vol dans un coffre de chambre et sous réserve d'une effraction est soumis aux mêmes règles.

Tout voyageur se plaignant d'un vol doit justifier de la possession préalable de l'objet volé, de sa matérialité et de sa valeur

L Hôtel le Régent n'est pas responsable des objets laissés par le client à son départ. Si ces objets sont réclamés dans les 48 heures du départ du client, et s'ils ont été trouvés ils sont tenus à sa disposition pendant un mois ou sa demande lui sont renvoyés à ses frais en contre remboursement.

La responsabilité de L Hôtel le Régent vis-à-vis du client cesse avec le départ de celui-ci de l'établissement.

Toute personne désireuse de loger en hôtel est tenue de faire connaître son identité et celle des personnes qui l'accompagnent

La prestation de logement est payable en principe dès la prise de possession des lieux. Toutefois, L Hôtel le Régent peut accepter que ce règlement n'intervienne qu'à la fin de l'occupation
Pour les locations de longue durée, les notes doivent être réglées toutes les semaines

A son arrivée sans accord de L Hôtel le Régent le client ne peut pas exiger d'occuper la chambre avant 17 heures. La location à la nuit cesse à onze heures, quelle que soit l'heure d'arrivée du client

Le client s'informerá, dès son arrivée des horaires de fonctionnement des différents services de l'hôtel.
Tout client quittant sa chambre doit en remettre la clef à la réception de l'hôtel

Le client ne peut introduire dans la chambre des tierces personnes non connues de L Hôtel le Régent sauf autorisation de ce dernier. De même, le client ne peut louer une chambre pour un nombre de personnes supérieur à celui prévu par les règlements en vigueur. Les animaux domestiques ne sont acceptés qu'avec accord de L Hôtel le Régent

Le tapage, même diurne est interdit. Le client causant du désordre ou du scandale sous quelque forme que ce soit pourra être renvoyé sur-le-champ. Dans l'intérêt de la tranquillité de l'établissement tout bruit doit cesser entre 22 heures et 7 heures

Le client doit user de la chose louée en bon père de famille Toute dégradation casse perte d'objet doit être remplacée ou payée immédiatement. Les « pensionnaires » sont en outre tenus par le contrat spécial de pension

Sauf accord de l'hôtelier le client ne doit pas laver du linge dans les chambres ou le repasser. De même il ne peut y faire la cuisine ou y apporter des boissons et des aliments non tournis par L Hôtel le Régent

Toute réclamation sur la qualité des prestations fournies doit être présentée à l'hôtelier sur-le-champ

Au moment de son départ le client doit remettre la clef de sa chambre à la réception. Il lui est interdit d'emporter un objet quel qu'il soit appartenant à L Hôtel le Régent, il doit le renvoyer s'il s'aperçoit d'une méprise.

Par application de l'article 2102 du Code Civil, le client ne peut s'opposer à la rétention de ses bagages s'il refuse de payer
Les objets laissés ou abandonnés pourront être vendus dans les conditions prévues par la loi du 31 mars 1896
Le non respect des dispositions ci-dessus entraîne la résiliation immédiate du contrat

Tarifs 2009

(Rates 2009)

**Prix au mercredi 22 juillet 2009-Rates on 2009-07-22
Modifiables à tout moment-constantly modifiable**



Logis de France
150, boulevard des Océanides - 44380 PORNICHET - T 33 (0)2 40 61 04 04 - F 33(0)2 40 61 06 06
www.le-regent.fr - hotel@le-regent.fr

SARL au capital de 170.000€ - Siret 493 772 602 00014 - APE 551A - N° Identification TVA FR 69493772602

